

## Société Médicale du District de Terrebonne

Séance du 7 Mai 1908 tenue à Ste-Thé èse

### Comté de Terrebonne

Présents : MM. les Docteurs J. Em. Fournier, président ; Edm. Grignon, R. Dazé, H. Descambault, F. St-Jacques, M. Ouinet, H. M. J. Prévost, secrétaire, formant quorum. Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

Sur motion du Dr Ed. Grignon, secondé par les Drs. Dazé et F. St-Jacques, les médecins suivants sont admis membres de la Société médicale du District de Terrebonne, savoir : MM. les Docteurs Grondin, J. Poirier, P. E. Rochon, S. Lamarche, W. Ouimet, G.H. Christie, N. Guilbeau, A.A. Gauthier, Jos, Pagé et P. E. Pagé. Adopté à l'unanimité. Le docteur Grondin prend son siège.

Le cas du docteur Deschambault, "Reexamens pour assurances" est réglé à la satisfaction des membres de la Société, après les explications données par M. le docteur Deschambault.

Il est proposé par le docteur Ed. Grignon, secondé par le docteur F. St-Jacques, que les noms des Drs. J. Em. Fournier et Deschambault soient présentés comme assesseurs, aux prochains examens des Universités, auprès du bureau du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec. Adoptée à l'unanimité.

Après des explications données par les Drs. Grignon et J. Fournier, concernant la lettre collective de la Société adressée à messieurs les curés du Comté de Terrebonne, en date du 1er de Mars 1906, il est proposé par le docteur Grignon, secondé par le docteur Deschambault, qu'une copie de la dite lettre soit adressée à Nos SS les archevêques de Montréal et d'Ottawa, leur exprimant en même temps les regrets des membres de la Société médicale du District de Terrebonne, pour le fait que messieurs les curés du Comté de Terrebonne, à l'exception de M. l'abbé Desrosiers, curé de Sainte-Marguerite, n'ont pas daigné répondre à la dite lettre collective de la Société ; qu'ils ont refusé de fait, de nous aider à combattre le charlatanisme, à l'exception toutefois de monsieur le curé de la